

AMBROISIE

Un enjeu de santé publique en Auvergne-Rhône-Alpes

La région Auvergne-Rhône-Alpes fait face à l'impact sanitaire croissant des pollens d'ambroisie, plante invasive à l'origine de fortes réactions allergiques qui se déclarent d'août à octobre.

Les fréquences d'apparition de cette allergie ont doublé entre 2004 et 2014 dans les zones fortement exposées à ces pollens.

D'après les estimations, en 2016, les 2/3 de la population régionale (soit près de 5.2 millions de personnes) aurait été exposée plus de 20 jours à un risque allergique d'exposition aux pollens d'ambroisie, important.

En 2016, près de 420 000 personnes d'Auvergne-Rhône-Alpes auraient eu recours à des soins ayant donné lieu à un remboursement de l'assurance maladie, pour une dépense d'environ 23 millions d'euros.

En 2018, la lutte contre l'ambroisie s'enrichie de l'intervention de FREDON Rhône-Alpes (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), chargée par l'ARS de renforcer et d'animer les réseaux d'acteurs de terrain et également de proposer une médiation dans les situations complexes.